

Circulaire d'information

INFCIRC/910/Add.2

INFCIRC/918/Add.1

18 septembre 2018

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication en date du 22 août 2018 reçue de la représentation permanente de la République de Slovénie concernant les déclarations communes sur le renforcement de la sécurité des sources radioactives scellées de haute activité et sur la lutte contre la contrebande nucléaire

1. Le Secrétariat a reçu une communication en date du 22 août 2018 de la représentation permanente de la République de Slovénie concernant la *Déclaration commune sur le renforcement de la sécurité des sources radioactives scellées de haute activité* qui figure dans le document INFCIRC/910 et la *Déclaration commune sur la lutte contre la contrebande nucléaire* qui figure dans le document INFCIRC/918.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la communication est reproduite ci-après pour l'information des États Membres.

**REPRÉSENTATION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DE SLOVÉNIE AUPRÈS DE
L'ONU, DE L'OSCE ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

N° : 65/18

NOTE VERBALE

La représentation permanente de la République de Slovénie auprès de l'ONU, de l'OSCE et des autres organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de l'informer que la République de Slovénie souhaiterait souscrire aux déclarations communes suivantes :

- INFCIRC/910 : Déclaration commune sur le renforcement de la sécurité des sources radioactives scellées de haute activité
- INFCIRC/918 : Déclaration commune sur la lutte contre la contrebande nucléaire

La représentation permanente de la République de Slovénie auprès de l'ONU, de l'OSCE et des autres organisations internationales à Vienne demande la diffusion de la présente communication officielle à tous les États Membres sous la forme d'un document INFCIRC.

La représentation permanente de la République de Slovénie auprès de l'ONU, de l'OSCE et des autres organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

[Signé]

[Sceau]

Vienne, le 22 août 2018

Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Vienne